

**Compte rendu conseil pédagogique du 8 juin 2010
les dispositifs d'aide et de soutien**

Présents : Mr Cavat, Mme Quérat, Mr Mabillon, Mme Nguyen, Mr Lecointre, Mr Lengrand, Mme Mortier, Mr Vargas, Mr Dalaigre

Intitulé	Moyens établis- sement par classe	Séquence supplé- mentaire due	Remarques, évolution envisagée pour la prochaine rentrée
Niveau 6ème			
ATPE	2 h		L'ATPE a été affecté aux enseignants de français et maths. 2 professeurs en parallèle sur un créneau. Jusqu'au vacances de la Toussaint, l'ATPE aura pour objectif d'apporter une aide aux élèves pour s'organiser (conseils méthodologiques). Après cette période, l'ATPE fonctionnera comme l'aide au travail en 5ème.
Ex PPRE français Soutien Français	1h		Nouvel intitulé à la rentrée : SOUTIEN français puisque qu'un PPRE n'est pas un créneau dans un emploi du temps
Ex PPRE maths Soutien Maths	1h		Nouvel intitulé à la rentrée : SOUTIEN maths Prise en charge différenciée des élèves (les faibles par le professeur / les bons par l'assistante pédagogique)
Heure de vie de classe en alternance avec Aide au travail		Par les PP de 6ème	Le contenu de ce créneau est laissé à la libre appréciation des professeurs principaux.
PPRE de passage PPRE	HSE		Un PPRE est un contrat ponctuel d'une durée limitée, passé entre l'élève, sa famille et le collège qui comprend en fonction des besoins de l'élève des dispositifs préexistants dans les emplois du temps (soutien, ATPE...) et des séquences spécifiques. Le PPRE de passage, à cheval sur le CM2 et la 6ème, sera mis en place de septembre aux vacances de la Toussaint (7 semaines) pour les élèves de 6ème aux acquis fragiles. 20 élèves sont concernés et les compétences prioritaires à travailler pour chacun ont été ciblées par les enseignants de CM2. Le PPRE concernera également les élèves aux acquis insuffisants. 1 créneau commun de 13h à 14h pour les 4 classes de 6ème sera mis en place pour assurer les séquences spécifiques intégrées dans les PPRE. Ce créneau sera assuré par 4 enseignants volontaires dont un de français et un de maths

Intitulé	Moyens établis- sement ment par classe	Séquence supplé- mentaire due	Remarques, évolution envisagée pour la prochaine rentrée
Niveau 5ème			
Aide au travail		Par les enseignants non PP	<p>2 profs en parallèle sur un créneau. Ce dispositif ne fonctionne pas (Trop d'élèves n'ont pas leur matériel, ou n'ont pas de travail ou ne veulent pas se mettre au travail).</p> <p>Evolution : L'aide au travail sera centrée sur la préparation de devoirs surveillés voire sur l'accompagnement pendant les devoirs surveillés. Les élèves seront répartis dans des groupes de taille différente en fonction de leur niveau d'autonomie dans le travail, le groupe des élèves en difficulté sera allégé.</p> <p>Cet objectif de centrer l'aide au devoirs sur la préparation des DS nécessitera évidemment une bonne communication entre les enseignants.</p>
Ex PPRE français Soutien Français	1h		<p>Nouvel intitulé à la rentrée : SOUTIEN français</p> <p>Créneau réservé spécifiquement aux élèves en difficulté</p>
Modules maths	1h		<p>Prise en charge différenciée de tous les élèves de la classe (1 groupe de bons élèves / 1 groupe d'élèves faibles). Les élèves faibles bénéficient d'une aide pour préparer les DS ou revoir les cours ; les bons élèves font des exercices d'approfondissement ou préparent les DS. Au regard de l'effectif prévu en 5ème, l'assistante pédagogique prendra en charge le groupe des bons élèves.</p>
Heure de vie de classe en alternance avec Aide au travail		Par les PP de 5ème	<p>Le contenu de ce créneau est laissé à la libre appréciation des Professeurs principaux.</p>

Intitulé	Moyens établis- sement par classe	Séquence supplé- mentaire due	Remarques, évolution envisagée pour la prochaine rentrée
Niveau 4ème			
Heure de vie de classe en alternance avec Modules		PP de 4ème	Le contenu de ce créneau est laissé à la libre appréciation des Professeurs principaux.
Modules maths	2h		Ces modules sont reconduits à raison d'une demi-heure par classe car ils donnent satisfaction en terme de progression des élèves.
ODM	2 h		Heures affectées à Mr Le Blanc et Mme Nguyen qui prennent en charge les élèves de l'option sur un créneau.
Ateliers 4èmes	9h		Les ateliers 4èmes sont une nécessité pour permettre à l'option ODM de fonctionner dans de bonnes conditions : les sessions de stage au LP château des Vaux se déroulent en parallèle de ces ateliers afin que les élèves de l'option ne manquent pas de cours. 6h pour l'atelier ACST , 3 enseignants concernés, 2h par enseignant 2 ateliers d'une heure et demi chacun ont été affectés aux enseignants de français. L'atelier AIP pris en charge par Mr mabillon, fonctionnera sur les moyens chorale , l'atelier Activité Sportive sur les moyens AS
Niveau 3ème			
Heure de vie de classe		Par les PP de 3ème	Le contenu de ce créneau est laissé à la libre appréciation des Professeurs principaux. Ce créneau ne sera pas aligné à la prochaine rentrée, les professeurs principaux n'ayant pas utilisé les possibilités offertes par l'alignement de ce créneau cette année.
Dispositif stage			Maintien de ce dispositif à la prochaine rentrée car il aide les élèves en difficulté à préparer leur orientation.
Modules (Devoirs surveillés)		Pas de moyens DGH	La surveillance de ces devoirs est prise en charge par l'assistante pédagogique. Il ne peut être envisageable que cette surveillance soit assurée par des enseignants au regard des moyens dont dispose le collège. Evolution de ce créneau à la prochaine rentrée : Après un temps d'observation, les élèves qui présentent des difficultés pour s'investir dans des devoirs surveillés seront pris en charge par un enseignant de la classe et bénéficieront d'un devoir surveillé adapté afin de les mettre en situation de pouvoir réussir leur DS. Cette prise en charge différenciée se fera sur le créneau libéré de 13 à 14 h pour toutes les classes et les enseignants.